

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pouvoir adjudicateur

Département des Pyrénées-Atlantiques

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président du Conseil départemental

Référence des délibérations autorisant la personne responsable à signer le marché :

- délibération n° 01-014 du 19/02/2016
- délibération n° 03-001 du 18/02/2016 (BP 2016)-

Objet du marché

**AMENAGEMENT DE MOBILIERS
DESTINES AU FONCTIONNEMENT DU COLLEGE PIERRE EMMANUEL A PAU**

Réservé pour la mention Nantissement

Imputation budgétaire

Chapitre 21, Nature 21831, Fonction 221, Env 37199.

Mode de passation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée définie à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés publics.

Identifiants

Ordonnateur : **Monsieur le Président du Conseil départemental**

Comptable public assignataire des paiements : **le Payeur départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés publics :

Monsieur le Président du Conseil départemental

Contenu de l'acte d'Engagement

Cet acte d'engagement correspond au lot suivant :

--

Identifiez le lot pour lequel vous soumissionnez

Sommaire

1. Contractant(s)	4
2. Prix	7
2.1 Montant du marché	7
2.2 Montant sous-traité.....	8
2.3 Créance présentée en nantissement ou cession	9
3. Durée du marché et délais	9
3.1 Durée du marché	9
3.2 Délais.....	9
4. Paiements	9
5. Lieu de fabrication ou d'origine	12

1. Contractant(s)

Je, soussigné (Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

Nom :

Prénom :

Domicilié à :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Mail société :

Nous, soussignés (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 1

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Mail société :

Nous, soussignés (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 2

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Mail société :

Nous, soussignés (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 3

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Mail société :

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés par la réglementation des marchés publics.
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

est désignée mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés par la réglementation des marchés publics.
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à livrer les fournitures dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

est désignée mandataire solidaire des entrepreneurs groupés conjoints.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés par la réglementation des marchés publics.
- Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

2. Prix

2.1 Montant du marché

Les prestations de base du lot n° seront énumérées par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

MONTANT HT :

TVA AU TAUX DE 20 % :

MONTANT TTC :

MONTANT arrêté en lettres à la somme TTC de :

.....
.....
.....

Valorisation des Prestations Supplémentaires envisagées (PSE) **du lot 01 : Mobiliers spécifiques**

Détail de la PSE	Montant HT.	Montant TVA.	Montant TTC.
PSE 1 : Assises/bancs fixes sur mesures

Détail de la PSE	Montant HT.	Montant TVA.	Montant TTC.
PSE 2 : Alcôves acoustiques « consultation numérique »

Détail de la PSE	Montant HT.	Montant TVA.	Montant TTC.
PSE 3 : 120 casiers collégiens

Valorisation des Prestations Supplémentaires envisagées (PSE) **du lot 02 : Mobilier d'hébergement**

Détail de la PSE	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
PSE 4 : découpe passe câbles pour les têtes de lit

Détail de la PSE	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
PSE 5 : suppression du voile de fond des rangements hauts

2.2 Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations envisagées d'être exécutées par des sous-traitants payés directement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de ces prestations proposées à la sous-traitance conformément à ces annexes est de :

MONTANT HT :

TVA AU TAUX DE 20 % :

MONTANT TTC :

MONTANT arrêté en lettres à la somme TTC de :

.....
.....
.....

2.3 Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale pouvant être présentée en nantissement ou cédée est ainsi de :

.....	Montant TTC en € (chiffres)
.....	Montant TTC en € (lettres)

3. Durée du marché et délais

3.1 Durée du marché

La durée du marché est de 4 mois à compter de la date de notification.

3.2 Délais

La livraison et l'installation devront impérativement être réalisées du 8 au 26 août 2016, sur la base de consignes strictes et précises des services du Conseil départemental.

Le délai maximal entre la livraison et le début de la mise en place du matériel, le cas échéant, est de deux jours ouvrables.

4. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

<input checked="" type="checkbox"/> Prestataire unique	<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique</i>
Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :	
Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
A :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	Clé
Code banque :	Code guichet
<i>(joindre un RIB ou RIP)</i>	
Avance	<i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que titulaire unique</i>
Il est prévu une avance.	

Toutefois, le titulaire doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

L'entreprise désignée ci-avant :

- Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des Clauses administratives particulières.**
- Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des Clauses administratives particulières.**

<input checked="" type="checkbox"/> Groupement solidaire	<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire</i>
<input type="checkbox"/> Paiement des sommes sur un compte unique. Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.	
<input type="checkbox"/> Paiement des sommes sur des comptes séparés Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :	
Cotraitant 1 : Répartition des paiements :	
Cotraitant 2 : Répartition des paiements :	
Cotraitant 3 : Répartition des paiements :	

Avance	<i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que groupement</i>
Il est prévu une avance. Toutefois, les membres du groupement doivent justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence de 100 % du montant de l'avance.	
Les entreprises groupées désignées ci-après refusent de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des Clauses administratives particulières :	
<input checked="" type="checkbox"/>	1 :
<input checked="" type="checkbox"/>	2 :
<input checked="" type="checkbox"/>	3 :

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les modifications ou les actes spéciaux du marché.

5. Lieu de fabrication ou d'origine

Lieu de fabrication ou d'origine des fournitures :

- Pays de l'union européenne (UE) France comprise
- Pays signataires de l'accord AGETAC (UE exclue) : Autriche, Canada, Etats-Unis, Finlande, Hong-Kong, Israël Japon, Norvège, Singapour, Suède, Suisse.
- Autres.....

Fait en un seul original

à : _____ le : _____

Signature(s) du/des prestataire(s) :

Décision du Pouvoir adjudicateur

Désignation de la Prestation Supplémentaire Envisagée (PSE) :

Désignation des PSE du lot n°01 : Mobiliers spécifiques

- **PSE 1** : Assises/bancs fixes sur mesures
- **PSE 2** : Alcôves acoustiques « consultation numérique »
- **PSE 3** : 120 casiers collégiens

Désignation de la PSE du lot n°02 : Mobilier d'hébergement

- **PSE 4** : Découpe passe câbles pour les têtes de lit
- **PSE 5** : Suppression du voile de fond des rangements hauts

Ne complétez pas ce paragraphe. Il le sera par le pouvoir adjudicateur

Compte tenu de l'acceptation de la PSE n° _____, le montant du marché est porté à :

Montant hors TVA

	€
--	---

TVA au taux de : 20,00 %

	€
--	---

Montant TTC

	€
--	---

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

.....

.....

.....

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant du pouvoir adjudicateur

A : le :

Contrôle de légalité

date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire.

Le mandataire du groupement.

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

Par le prestataire.

Par Le mandataire du groupement destinataire.

Pour Le représentant du pouvoir adjudicateur,

A : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE¹

DC4

*Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.
Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.*

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

¹ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

E - Identification du sous-traitant.

■ Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

■ **Nature des prestations sous-traitées :**

■ **Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :**

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

- Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant maximum hors TVA :

■ **Modalités de variation des prix :**



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

G - Conditions de paiement.

■ Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON
 OUI
(Cocher la case correspondante.)

H - Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A _____, le _____, A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le _____

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le

Date de la dernière mise à jour : 25/08/2014